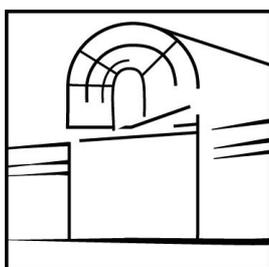


PARLEMENT EUROPÉEN



ORDRE DU JOUR

Jeudi 17 septembre 2015



Légende des procédures

A moins que le Parlement n'en dispose autrement, les textes examinés sont soumis au vote dans l'ordre suivant:

1. Troisième lecture

- Procédure législative ordinaire (★★★III)
majorité des suffrages exprimés pour approuver le projet commun

2. Approbation

- Procédure d'approbation (★★★)
lorsque les traités requièrent la majorité des membres qui composent le Parlement pour adopter ou rejeter la décision portant approbation

3. Deuxième lecture

- Procédure législative ordinaire (★★★II)
majorité des membres qui composent le Parlement pour rejeter ou amender la position du Conseil;
majorité des suffrages exprimés pour approuver la position du Conseil

4. Règlement du Parlement européen

- Modifications du règlement
majorité des membres qui composent le Parlement pour adopter des modifications
majorité des suffrages exprimés pour adopter la proposition de décision

5. Première lecture

- Procédure législative ordinaire (★★★I)
majorité des suffrages exprimés pour approuver ou amender la proposition législative
majorité des suffrages exprimés pour adopter le projet de résolution législative

6. Approbation

- Procédure d'approbation (★★★)
lorsque les traités requièrent la majorité des suffrages exprimés pour adopter ou rejeter la décision portant approbation

7. Autres procédures

- Procédure de consultation (★)
majorité des suffrages exprimés pour approuver ou amender la proposition législative
majorité des suffrages exprimés pour adopter le projet de résolution législative
- Autres (déclarations, questions orales, rapports d'initiative, levée d'immunité)
majorité des suffrages exprimés pour adopter la proposition de résolution ou de décision

Jeudi 17 septembre 2015

10:00 VOTES

10:00 VOTES

21 

- **Décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie, de la Grèce et de la Hongrie**
[COM(2015)0451 - C8-0271/2015 - 2015/0209(NLE)]